

ARCELOR MITTAL ANNABA

Un dossier explosif

Avec le report sous huitaine du procès des deux dirigeants indiens de la Grand Smithy Works (GSW), société indienne de statut algérien, la justice algérienne aura certainement les moyens de rétablir la vérité dans cette affaire qui a fait grand scandale dans le monde de la sidérurgie.

Elle a dépassé le stade du faux et usage de faux, établissement de fausses factures et abus de biens sociaux pour se transformer en une toile d'araignée où se mêlent le blanchiment d'argent, le trafic de devises et la fuite de capitaux.

On est loin du préjudice évalué à plusieurs milliards de dinars dont ont été victimes les deux partenaires du groupe indien Arcelor Mittal et celui de Sider.

L'affaire a fait une autre victime. Il s'agit de l'actuel directeur général de la filiale de Annaba du leader mondial de l'acier. Il s'agit de M. Bernard Bousquet. Il est mis à la retraite dès le mois de mai 2009. Son successeur, qui prendra officiellement ses fonctions dès le 2 juin 2009, est son compatriote, un Français. Agé de 46 ans, il est spécialiste des laminaires.

En fait, Bernard Bousquet a perdu son

poste pour avoir pris la décision de se constituer partie civile pour défendre les intérêts de son employeur. Il n'avait pas pris en considération la relation familiale entre le P-dg de la GSW, principal accusé dans cette affaire, avec le grand patron du groupe Arcelor Mittal, basé à Londres en Grande-Bretagne.

Le propriétaire de la GSW, spécialisé dans la récupération des déchets ferreux du crassier, avait déjà eu maille à partir avec les deux précédents responsables indiens du complexe d'El-Hadjar qui s'étaient limités à alerter leur tutelle sur ses agissements.

Un cas spécifiquement indien dont n'aurait pas dû se mêler Bousquet qui avait entamé la procédure judiciaire sous la pression de son partenaire algérien, Sider. «Nous suivons de près le dossier. En collaboration avec notre partenai-



Lakshmi Mittal, P-dg d'Arcelor Mittal.

re d'Arcelor Mittal, toutes les dispositions ont été prises pour sauvegarder nos intérêts.

Pour ce faire, nous avons sollicité des juristes afin de déterminer avec exactitude notre position», a indiqué M. Belkacemi, P-dg du groupe Sider.

C'est dire que la justice aura plus de moyens que les auditeurs de Arcelor Mittal pour établir la vérité dans l'affaire GSW. Pour le reste, si le rapport d'audit n'apporte pas de révélations fracassantes, il a au moins le mérite d'avoir été bouclé après un mois

et demi d'investigations. Il comprend des lacunes, notamment dans la démonstration juridique des délits commis, l'absence de noms de certains protagonistes importants à peine évoqués dans la fausse facturation et les faux documents comptables et surtout celui des donneurs d'ordres non identifiés.

Saisi, le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar avait décidé l'ouverture d'une information judiciaire en chargeant les éléments de la brigade de gendarmerie de mener

les investigations. Ce qui a eu pour résultat, l'audition, la confrontation entre le P-dg de la GSW, son proche collaborateur, tous deux Indiens, et deux agents algériens chargés de la sécurité dans le complexe.

Tous les quatre ont fait l'objet d'une procédure de mise sous mandat de dépôt. Où en est le dossier plusieurs semaines après ? Seule certitude, l'important préjudice qui s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dinars.

L'autre aspect que les limiers de la Gendarmerie nationale tentent de clarifier porte sur une éventuelle affaire de blanchiment d'argent et de transfert de capitaux vers l'étranger.

D'autres opérations de vente et de récupération des déchets ferreux du crassier sont confuses.

Dans l'ensemble, les conclusions de l'enquête préliminaire paraissent assez complètes sur le volet de faux et usage de faux et de la fraude fiscale. Il reste, cependant, une piste à ce jour inexplorée. Celle des multiples déplacements à l'étranger, dont en Tunisie, du P-dg de la GSW.

Devant tant d'imprécisions et d'approximations, reste une question essentielle : les activités de la GSW à l'intérieur du complexe où le groupe détient 30% des actions sont-elles légales ? Figurent-elles sur le bilan annuel à présenter à l'assemblée générale des actionnaires de Arcelor Mittal Annaba ?

Dans leurs conclusions, les auditeurs ont certes dressé l'inventaire des transactions avec la GSW, mais ils ne donnent aucune indication sur la destination prise par les liquidités en possession du gestionnaire indien de la GSW.

Comme ne figurent pas, dans le dossier des enquêteurs, les détails sur le compte bancaire de la GSW.

En décidant de reporter le jugement de l'affaire, les magistrats du tribunal de El-Hadjar s'accordent un autre délai de réflexion. Il pourrait le mettre à profit pour auditionner Bernard Bousquet qui a certainement une idée bien précise sur les activités du patron de la GSW et les donneurs d'ordres d'Arcelor Mittal Londres.

A. Djabali

**SIDI-BEL-ABBÈS/
EXPLOSION D'UNE BOMBE
ARTISANALE À TAGOURAYA**

Un militaire tué

Dans la journée de vendredi dernier, alors que les forces de l'armée menaient une vaste opération de ratissage dans la région du sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, plus exactement dans la localité de Tagouraya, une bombe artisanale enfouie dans le sol a explosé lors du passage d'un convoi militaire, tuant un de leurs éléments.

Il convient de rappeler que cette opération était menée dans la région après que le domicile d'une famille de nomades eut fait, selon nos sources, l'objet d'une incursion terroriste par un groupe constitué de six individus dans la nuit précédant la journée du 9 avril.

Le groupe armé avait fait irruption dans le campement nomade du lieudit Fid Souk, à quelques kilomètres de Bir-El-Hammam, pour exiger des vivres et des effets de literie avant de s'attaquer à la famille en question et de détruire les appareils électroniques.

Ils ont aussi emporté deux panneaux solaires qui alimentaient les nomades en énergie électrique avant de disparaître à bord du tracteur appartenant à ladite famille. Celui-ci a été retrouvé plus loin, entièrement calciné.

Aussitôt l'alerte donnée, les services de sécurité ont investi les lieux et déclenché une opération de recherche.

A. M.

TÉLÉPHÉRIQUE DE SKIKDA

Les essais dureront jusqu'à la mi-mai

Les essais du téléphérique ont débuté cette semaine. Une cabine-caisse transite entre le mont Bouabaz et la station intermédiaire Mohamed-Boudiaf.

Actuellement, il n'y a pas de rotation entre la station intermédiaire Mohamed-Boudiaf et les hauteurs de Bouyala, cela est dû au fait que cinq palmiers longeant les allées du 20-Août-1955, gênent.

Décision a été prise de les transplanter vers le carré jouxtant le nouveau siège du CPA. Deux des cinq palmiers ont été déjà déracinés, les trois autres le seront incessamment.

La période d'essai a mis du temps pour être réalisée ! De report en report, pour des considérations techniques et entraves sur le terrain, gardées au secret jusqu'à l'installation d'une commission ad hoc composée de tous les directeurs centraux du ministère des Transports et des directeurs généraux de toutes les entreprises intervenantes, le téléphérique de Skikda serait devenu une utopie dont les travaux provoquaient une paralysie de la circulation, une panique suite à la chute des câbles en deux endroits de la ville (l'avenue Bachir-Boukadoum et la gare El-Barrani) et un bruit assourdissant. Pour rappel, les travaux ayant débuté en avril 2007 devaient s'achever 12 mois après. On accuse déjà un retard de presque 12 mois !

Les deux dernières visites du ministre des Transports, Amar Tou, ont, semble-t-il, été derrière l'accélération des chantiers de réalisation implantés dans les trois



Le téléphérique accuse un retard de 12 mois.

endroits prévus pour la rotation des 20 cabines de 15 places chacune.

Les cabines, vides au départ, auront ainsi à transiter continuellement dans les différentes stations. Suite à cela, c'est une simulation qui sera faite par leur remplissage par des fûts de sable, dont le poids correspond à celui autorisé des usagers.

Une entreprise capitalisant une expérience en la matière a été chargée de la concrétisation de cette opération, que l'on dit très coûteuse.

Selon des sources indiscrètes, la transplantation d'un seul palmier serait de l'ordre de 30 millions de centimes.

Après le règlement du cas des palmiers, c'est celui des gorbis de Bouabaz qui doit l'être. Une entreprise chinoise est déjà à pied d'œuvre pour la réalisation de 600 logements, pour remplacer plus de 1 100 bidonvilles.

Zaïd Zoheir

DÉCÈS

Les membres de la famille Hamidouche d'Akbou ont la douleur d'annoncer le décès de leur père et grand-père **El Madani**, survenu samedi 11 avril 2009 à l'âge de 94 ans. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Photo : Samir Sid